



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

OCTOBRE 2020

OBJETS	COMMUNICATIONS
--------	----------------

Séance du 5 octobre 2020

Personnel	La Municipalité a décidé d'engager un remplaçant pour son employé communal pour une durée de 6 mois.
Battoir	La Municipalité a adjugé les travaux de réfection du coin du toit nord-est du battoir pour l'année prochaine et inclut la dépense au budget 2021.
Forêts	La Municipalité a adjugé l'unique coupe de 2020.
Administration	La Municipalité a pris acte de l'annonce du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS, signalant les prochains vols annuels de mesures de la radioactivité, du 9 au 13 novembre 2020, autour de l'arc lémanique et jusque dans notre région.
Constructions Parcelle n° 358 Hors zone à bâtir	La Municipalité a procédé au contrôle d'étanchéité du réservoir à purin existant.
Constructions Parcelle n° 62	La Municipalité a donné son accord pour le choix de tuiles et du lambris.
Constructions	La Municipalité a pris acte de l'annonce de la DGTL, signalant la mise en consultation publique, du 30 septembre au 28 novembre 2020, du projet d'adaptation 4 ter du plan directeur cantonal (PDCn)

Séance du 12 octobre 2020

Forêts	La Municipalité a accepté la proposition du garde forestier, pour la plantation d'essences plus résistantes afin de contrer les problèmes de maladies et de dérèglement climatique. 450 sapins de Serbie et 350 érables sycomore seront plantés.
Police	Le Syndic a déposé plainte pour des tags retrouvés sur un panneau de signalisation à la route du Borgeau, carrefour avec la route du Village.
Nouveaux électeurs	La Municipalité a organisé la réception des nouveaux jeunes électeurs pour la soirée du 30 octobre 2020.

Séance du 19 octobre 2020

Constructions Parcelle n° 1	La Municipalité a délivré une dispense d'enquête publique pour des aménagements intérieurs au rez-de-chaussée de l'ancien rural pour des activités sportives, avec l'accord signé des voisins.
Constructions Parcelle n° 445	La Municipalité a pris acte de l'annonce des travaux pour la réfection des façades et valide les couleurs soumises. Elle constate que ces travaux ne sont pas soumis à autorisation

Séance du 26 octobre 2020

Finances	La Municipalité a adopté le budget 2021 ainsi que le préavis n° 2020/08
Eau	La Municipalité a décidé, cette année, d'envoyer des cartes de relevé des compteurs à compléter et retourner par les propriétaires, en lieu et place de l'habituel passage de son employé communal.
Police	La Municipalité a pris acte du rapport de son radar pédagogique placé au centre du village du 25 septembre au 21 octobre. La vitesse limite de 50 km/h est trop souvent dépassée : 1 véhicule à 80 km/h, 47 véhicules à 70 km/h et 1072 à 60 km/h.
Personnel	La Municipalité a décidé de reporter le souper de fin d'année de la commune au printemps 2021, en raison des mesures sanitaires dues au Covid-19.

Déchetterie	La Municipalité a décidé de mettre en place l'obligation de porter des masques à la déchetterie dès le samedi 24 octobre 2020. Des panneaux ont été placés et un tous-ménages est distribué.
Collège	La Municipalité a procédé à l'état des lieux de l'appartement du rez-de-chaussée qui vient d'être rénové au niveau des peintures, tablettes de fenêtres et revêtements des sols.
Routes	La Municipalité a délivré un permis de fouille à Swisscom pour l'ouverture d'une chambre à dalles à la Route du Borgeau..